

Don de 100 livres pour venir au secours des parents de Bara offert par des jeunes gens de la commune d'Artonne, lors de la séance du 30 pluviôse an II (18 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Don de 100 livres pour venir au secours des parents de Bara offert par des jeunes gens de la commune d'Artonne, lors de la séance du 30 pluviôse an II (18 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 216;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32042_t1_0216_0000_11

Fichier pdf généré le 15/05/2023

ments de nos frères et sœurs à chaque fête patriotique qui sera célébrée par les républicains.

Air : *Je suis le maître de choisir.*

Réjouissons-nous Américains,
de ce décret si salulaire.
Ah ! nous le sentons tous enfin
il nous retire de la misère (*bis*).
Esclaves, pauvres infortunés,
nous voilà mis en liberté
pour nous, elle commence à paroître.
Amis pour bien nous l'assurer
il nous falloit (*bis 2 fois*) ce décret de nos man-
[dataires (*bis*).

Quelle tyrannie l'on exerçoit
sur nous avant nôtre naissance
l'homme riche nous achetoit
et nous prenoit dès notre enfance (*bis*).
De père et mère toujours privés
nous ne pouvions en être aimés;
nous ne voyons que l'esclavage.
Pour connaître la liberté
il nous falloit (*bis 3 fois*) ce décret sage.

Nous jouirons de tous nos droits
le voile est enfin déchiré,
des conducteurs barbares et froids,
nous ne serons plus maltraités (*bis*).
Nous chérissons la liberté,
l'égalité, fraternité.
Nous ne voulons plus d'esclavage.
Amis pour bien nous l'assurer,
il nous falloit (*bis 3 fois*) ce décret sage (*bis*).

O mon épouse, ô mon amie,
je vivrais avec toi sans crainte
de te voir à mes yeux ravie
même souvent étant enceinte (*bis*).
Nos enfants nous faut élever
dans l'amour de la liberté,
pour la patrie, pour la défendre.
Chère amie pour nous l'assurer,
il nous falloit (*bis*) ce décret tendre (*bis*).

Salut à vous républicains,
qui habitez la sainte Montagne
ainsi que vous bons jacobins
vous nous faites voir ce que l'on gagne (*bis*).
Nous suivrons toujours vos avis,
nous défendrons la patrie
oui, c'est le vœu de tous les noirs
et les créoles aux blancs unis
remporteront (*bis 3 fois*) toujours victoire (1).

88

Etat des dons (suite) (2)

a

Le citoyen Loger, secrétaire-commis au comité d'instruction publique, a déposé une médaille de la Bastille, qui a été trouvée parmi les papiers du citoyen Basire, député.

b

Une boîte de bois blanc envoyée de Châlons, département de la Marne, contenoit, sans lettre indicative, une montre et une chaîne d'argent, qui a appartenu au citoyen Gallois; 18 décorations militaires avec leurs brevets, et quatre espèces de guidons, représentant les armes de Châlons, brodées en or des deux côtés, et relevées en bosse (1).

c

L'accusateur public, près le tribunal criminel du département du Doubs, a envoyé une paire de boucles pour souliers, une paire de boucles pour jarrettières, une paire de boutons, le tout en argent, et qui ont appartenu à François-Joseph Robert, prêtre émigré, qui a été guillotiné.

d

Le citoyen Langlois, ancien sous-lieutenant de vaisseau, a fait remise du brevet d'une pension de 200 liv., et il a envoyé la somme de 200 liv. en quatre assignats, pour les frais de la guerre (2).

e

La société populaire du Mas-Blanc-du-Gris, près Tarascon, département des Bouches-du-Rhône, a envoyé, pour les frais de la guerre, 80 liv. en assignats.

f

Les jeunes gens de la commune d'Artonne ont envoyé un assignat de 100 liv. pour venir au secours des parents du jeune Barra, leur compatriote.

g

Un anonyme a donné une petite couronne d'argent.

h

Un autre anonyme a donné 44 liv. 2 sous en numéraire.

La séance est levée à quatre heures.

Signé, DUBARRAN, président; MATHIEU, Ph. Ch. NI. GOUPILLEAU, BASSAL, ESCHASSÉRIAUX aîné, T. BERLIER, Elie LACOSTE, secrétaires (3).

(1) C 292, pl. 942, p. 22.
(2) P.V., XXXI, 378-80.

(1) B⁴ⁿ, 2 vent. (1^{er} suppl.).
(2) B⁴ⁿ, 2 vent. (1^{er} suppl.).
(3) P.V., XXXI, 380.